

Lausanne, le 23 mai 2019

Baromètre des prix euro-franc suisse

Magazines et vêtements sont bien plus chers en Suisse qu'à l'étranger

Pour un magazine, le consommateur paie en Suisse 56,5% de plus qu'en France, 50,9% qu'en Allemagne et même 127% qu'en Italie! C'est ce qui ressort des relevés de prix effectués en avril 2019 sur un panier identique de 115 articles. Dans le secteur du prêt-à-porter, la hausse sur un comparatif de 150 articles est en moyenne de 25% par rapport aux trois pays limitrophes. Les différences sont les plus criantes chez Esprit et les moins élevées chez H&M. Tels sont les résultats du nouveau coup de sonde de l'Alliance des organisations des consommateurs, quatre ans après ses derniers relevés.

Concernant la presse magazine de langue française, les deux cas les plus criants sont *Marie Claire*, qui coûte 123% plus cher en Suisse qu'en France (5 fr. 80 contre 2 fr. 60*) et *Télé 7 jours*, 121% plus cher (3 fr. contre 1 fr. 36). La différence est moins marquée pour le *Journal de Mickey* (3 fr. 90 contre 3 fr. 33) et *L'Express* (6 fr. 50 contre 5 fr. 54), avec un écart d'environ 17%. Mais la palme du pire revient au magazine automobile italien *Quattroruote* qui coûte 245% plus cher en Suisse (19 fr. 50 contre 5 fr. 65). Au cours des cinq dernières années, les variations dans ce secteur sont restées sensiblement les mêmes: les relevés réalisés en juin 2014 montraient un écart de 55% avec la France, 49% avec l'Allemagne et 124% avec l'Italie.

Le coup de sonde dans le secteur mode des marques Esprit, H&M, Mango, Vero Moda et Zara montre des prix en moyenne 25% plus élevés en Suisse que dans les pays voisins. En considérant les prix sans TVA, la différence serait encore plus importante puisque cette taxe est plus basse en Suisse. Le «supplément suisse» pour un produit identique varie selon les enseignes: de 16,7% chez H&M, il passe à 32,1% chez Esprit. Entre elles, on trouve Vero Moda (21,8%), Mango (23,1%) et Zara (28,4%). Dans le secteur du vêtement également, les différences de prix sont restées relativement stables par rapport aux précédents relevés de 2012 à 2015, qui étaient de l'ordre de 24,7% à 31,4%.

«Ces différences de prix restent très importantes et injustifiées, souligne Sophie Michaud Gigon, Secrétaire générale de la FRC. Il est temps que le monde politique prenne des mesures pour mettre fin aux abus des entreprises étrangères qui profitent du pouvoir d'achat des consommateurs suisses.» Selon les études du Surveillant des prix ou du lobby du commerce de détail, les salaires suisses ne sont pas responsables de ces écarts.

Les résultats détaillés se trouvent [ici](#) et sur le site barometredesprix.ch. Cette plate-forme de comparaison a pour objectif d'informer le consommateur des différences de prix substantielles par rapport aux pays limitrophes, une transparence qui vise à mettre la pression sur les distributeurs, fournisseurs, éditeurs. La FRC et ses partenaires alémanique et tessinois de l'Alliance Konsumentenschutz et ACSi effectuent des relevés de prix sur des produits identiques à différents intervalles depuis 2012.

*tous les prix indiqués sont convertis au taux de change du 14 mai 2019